

N°1073

du 10  
NOVEMBRE  
2017



# L'UNION

**Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**

P.4 Mise œuvre des Filets sociaux et de l'Emploi des jeunes vulnérables

**Etablir et maintenir  
la conformité avec les  
dispositions du cadre  
environnemental  
et social**

P.3 A la lecture des réactions après le communiqué d'apaisement du gouvernement

# Satisfaction et espoir autour du dialogue annoncé

P.2 Littérature

**Kangni Alem et Apedo-Amah  
Togoata à la foire du livre**

P.7 Le Togo prime ses meilleurs jeunes entrepreneurs 2017

**Un concours ouvert  
jusqu'au 20 novembre**



Marc Vîzy, Ambassadeur de France au Togo et le P.M. Selom Klassou

P.3 Etabli par l'Exécutif à 1.318,5 milliards de francs Cfa

**Le budget de l'Etat  
progressive de 8,2%  
en 2018**

P.4 Actuellement dans sa phase pilote

**La contractualisation  
au CHR d'Atakpamé,  
ça marche !**

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

[www.reformes-togo.com](http://www.reformes-togo.com)

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

## AZIMUTS INFOS

## Régime : le thé noir aiderait à perdre du poids

Une étude chez la souris montre que les polyphénols du thé vert et du thé noir favorisent la perte de poids en modifiant la composition de la flore intestinale. Une découverte inédite pour le thé noir, qui est le thé le plus consommé en France.

Le thé vert est souvent cité pour ses atouts minceur. Et le thé noir ? Thé vert et thé noir ne possèdent pas les mêmes molécules ; ils diffèrent notamment au niveau de leurs polyphénols. Ceux du thé noir sont trop grands pour être absorbés par l'intestin grêle. Ils pourraient agir sur la flore intestinale et donc sur le poids, car celle-ci est impliquée dans l'obésité.

## La différence

Dans cette étude de l'université de Californie (Los Angeles), des souris ont suivi quatre régimes alimentaires différents : un régime faible en graisses et riche en sucre, un régime riche en graisse et en sucre ou un régime riche en graisse et en sucre complété en extraits de thé vert ou noir (0,25 %). Les résultats paraissent dans la revue *European Journal of Nutrition*.

Au bout de quatre semaines, le poids des souris qui ont eu du thé vert ou noir a rejoint celui des souris qui avaient un régime pauvre en graisses ; pourtant celles qui prenaient du thé suivaient un régime riche en graisses et en sucre. Les chercheurs ont aussi analysé la flore intestinale des souris. Chez celles qui avaient eu des extraits de thé, il y avait moins de bactéries associées à l'obésité et plus de bactéries associées avec un poids normal : les régimes qui contenaient des extraits de thé conduisaient à une diminution des bactéries Firmicutes et une augmentation de Bacteroidetes.

## Le thé noir modifie la composition de la flore intestinale

Cependant, seules les souris qui ont eu du thé noir avaient une augmentation de bactéries appelées Pseudobutyrvibrio. Le thé noir augmentait aussi la formation d'acides gras à chaîne courte (AGCC) dans l'intestin.

Les bactéries Pseudobutyrvibrio possèdent une activité enzymatique qui contribue à la formation des AGCC. La fermentation des polysaccharides en AGCC est l'un des mécanismes qui peuvent expliquer comment des changements du microbiote intestinal peuvent avoir un impact sur la prise de poids.

Les chercheurs ont donc montré que le thé noir pourrait favoriser la perte de poids en modifiant la composition de la flore intestinale. Ces nouveaux résultats démontrent que les polyphénols du thé noir, qui sont trop grands pour être absorbés par l'intestin grêle, stimulent la croissance des bactéries intestinales et la formation d'AGCC.

## Le thé contre les problèmes de poids

Des chercheurs du Laboratoire de recherche sur les aliments santé de la Kao Corporation viennent de montrer que les catéchines apportées par la consommation de thé permettaient de réduire significativement la masse corporelle, l'IMC, la masse de graisse corporelle ainsi que la région de graisse abdominale sur des sujets consommant régulièrement ces molécules pendant 12 semaines.

Les chercheurs ont réussi à montrer chez la souris que les catéchines de thé activaient la bêta-oydation (oxydation mitochondriale des acides gras) et l'expression d'ARNm codant pour les enzymes de la bêta-oydation dans le foie.

Ces résultats confirment que l'ingestion de catéchines provoque une accélération de l'oxydation des lipides et une augmentation de la dépense énergétique due à cette oxydation. Une régulation positive du métabolisme lipidique dans le foie par les catéchines pourrait ainsi contribuer à supprimer l'accumulation de graisses dans le corps.

## Sentinel 5P : un satellite pour mesurer les polluants dans l'atmosphère

La pollution des villes est désormais surveillée par un satellite. Sentinel 5P, de l'ESA, de la famille dite Copernicus, vient d'être mis en orbite ce vendredi. Il analysera la chimie de l'atmosphère et servira aussi à mieux comprendre l'évolution du climat.

Ce matin, à 9 h 27 TU (11 h 27 en Métropole), un nouveau satellite Sentinel du programme Copernicus de la Commission européenne a été lancé depuis le cosmodrome de Plesetsk, en Russie, à bord d'un lanceur Rocket. Construit par Airbus, pour le compte de l'Agence spatiale européenne (ESA), Sentinel 5P (P pour précurseur) préfigure la famille Sentinel 5, celle de "Copernicus". Cet hommage à Nicolas Copernic ne désigne pas une série de satellites mais une charge utile à bord du satellite de météorologie en orbite polaire héliosynchrone de deuxième génération (Metop SG), dont le premier exemplaire sera lancé en 2021.

Sentinel 5P est le premier satellite Copernicus à se focaliser sur l'atmosphère. Il a été mis au point pour assurer la continuité des observations de l'instrument Sciamachy du satellite Envisat de l'ESA, en attendant que Sentinel 5 ne prenne la relève.

## La pollution sous surveillance

Cette sentinelle embarque l'instrument Tropomi, également construit par Airbus, qui a la capacité inédite en orbite de mesurer les concentrations d'aérosols et de nombreux gaz à l'état de traces, comme le dioxyde d'azote, l'ozone, le formaldéhyde, le dioxyde de soufre, le méthane, le monoxyde de carbone et les aérosols. Ces gaz, tous présents dans l'air que nous respirons, influent sur notre santé et le climat de la planète.

Tropomi aura une résolution plus élevée que les instruments précédents. Elle sera de 3,5 x 7 km<sup>2</sup>, ce qui permettra de surveiller la pollution de l'air au-dessus des villes et de détecter, d'identifier et quantifier localement les sources de pollution et leurs variations. Les données de Tropomi serviront également à améliorer significativement les modèles climatiques ainsi que notre connaissance de la formation des "trous" dans la couche d'ozone.

## Littérature

## Kangni Alem et Apedo-Amah Togoata à la foire du livre

La première édition de la Foire internationale du livre de Lomé (FI2L) débute ce vendredi à la Blue Zone de Cacaveli. La foire est placée sous le thème : "Livre, instrument de culture". Elle entend offrir



Kangni Alem

aux acteurs et observateurs de la scène littéraire togolaise et internationale, un cadre de rencontre et d'échanges autour du livre. Cette foire veut permettre de créer entre les amoureux de la littérature et les écrivains, une véritable cohésion pour faire découvrir au public, les talents dont regorge le monde de l'écriture au Togo.

Plusieurs rencontres littéraires meubleront cette première édition essentiellement consacrée aux auteurs nationaux. Le dramaturge Apedo-Amah Togoata présentera sa dernière pièce *Le chien qui fume*

(Editions Graines de pensées) le 11 novembre. L'ex-universitaire, écrivain sur le tard, a déjà plusieurs pièces à son actif. Avant, lui, Gabrielle Huet passera avec son ouvrage *Chemins d'école du Togo* (Editions



Apedo-Amah Togoata

Graines de pensées). L'écrivain Kangni Alem exposera aussi son dernier roman *Les enfants du Brésil* (Editions Graines de pensées).

La première édition de la Foire internationale du livre de Lomé qui se limite aux acteurs nationaux, constitue une phase expérimentale devant aboutir à l'internalisation de l'événement pour compter de la deuxième édition, a-t-il précisé. En outre, à partir de 2018, la FI2L sera organisée chaque année au mois d'avril au cours de la Journée internationale du livre et du droit d'auteur.

## Prix

## Les lauréats des prix Femina 2017

Le jury a remis le prix Femina, le Femina étranger et le Femina essai ce mercredi 8 novembre, récompensant respectivement Philippe Jaenada, John Edgar Wideman et Jean-Luc Coatalem.

Philippe Jaenada, auteur de *La Serpe*, remporte le prix Femina au 5e tour du scrutin avec six voix contre quatre pour Véronique Olmi (*Bakhita*, éd. Albin Michel). Le roman, évoqué dans un article consacré à la rentrée littéraire dans notre numéro de septembre, a pour point de départ un fait divers - le meurtre du père, de la tante et d'une domestique d'Henri Girard, tués à coups de serpe en 1941.

Le prix Femina du roman étranger a été décerné à l'écrivain américain John Edgar Wideman pour son livre *Ecrire pour sauver une vie*, le dossier Louis Till (éd. Gallimard) traduit de l'anglais (États-Unis) par Catherine Richard-Mas. Il succède au peintre et écrivain libano-américain Rabih Alameddine (*Les Vies de papier*, éd. Les Escales).

Quant au Femina essai, c'est finalement Jean-Luc Coatalem qui remporte le prix avec *Mes pas vont ailleurs* aux éditions Stock. Le jury a également décerné un prix spécial à Françoise Héritier (*Au gré des jours*, éd. Odile Jacob) pour l'ensemble de son œuvre.

## Prix

## Yannick Haenel remporte le prix Médicis



Le romancier Yannick Haenel a remporté jeudi le prix Médicis pour

*Tiens ferme ta couronne* (Gallimard), un roman déjanté où l'on croise Michael Cimino, la déesse Diane, un dalmatien nommé Sabbat et un maître d'hôtel sosie d'Emmanuel Macron. Notre journaliste Claire Devarieux y avait vu "le plus beau roman de la rentrée" littéraire.

Âgé de 50 ans, Yannick Haenel, finaliste malheureux du Grand prix du roman de l'Académie française et du prix Goncourt, a été choisi au 4e tour, a annoncé Frédéric Mitterrand, membre du jury Médicis.

## Foire

## Pavillon du livre numérique franco-allemand

Du 10 au 13 novembre 2017, dans le cadre de la Foire internationale du Livre de Lomé, l'Institut Goethe de Lomé et l'Institut français du Togo tiendront le pavillon du livre franco-allemand dédié au livre numérique. Ce pavillon fera écho à la Foire de Francfort.

La Foire internationale du Livre de Lomé réunira les libraires, les maisons d'édition, les auteurs et les éditeurs presse locaux africain. Le pavillon franco-allemand mettra en valeur quant à lui la littérature francophone et germanophone. Des ateliers de sensibilisation au livre numérique seront proposés par les bibliothécaires et des conférenciers aborderont les questions de la médiation du livre numérique dans les bibliothèques.

Les bibliothèques et les librairies numériques seront mises à l'honneur sur cette première édition. Les visiteurs pourront s'inscrire en ligne aux bibliothèques numériques des deux Instituts, mais aussi en découvrir de nombreuses autres dont Gutenberg Project, Hathi trust digital library, Google books, European Digital Library Project, Europeana,

Gallica.

Les lauréats du concours de nouvelles de la Foire internationale du Livre de Lomé se verront récompensés de 2 liseuses kindle.

## Pavillon Franco-allemand

Ouvert de 9h à 18h

## Conférences

**Vendredi 10 Novembre** : 16h00 à 18h00 - "Médiation du livre imprimé, médiation du livre numérique : regards croisés" par M. Julien Devriendt (France) et Mme Stéphanie Kastner (Allemagne)

**Samedi 11 Novembre** : 16h00 à 18h00 - "Les bibliothèques numériques en Europe et en Afrique : quels publics pour quels usages?" par M. Julien Devriendt (France) et Mme Stéphanie Kastner (Allemagne)

**Dimanche 12 Novembre** : 16h00 à 18h00 - "Bibliothèques en mutation : l'expérience de la bibliothèque numérique" par M. Julien Devriendt (France) et Mme Stéphanie Kastner (Allemagne)

## Ateliers

"*Découvrez les bibliothèques numériques*" / Samedi 11 Novembre : 09h à 10h et 16h à 18h / Dimanche 12 Novembre : 09h à 10h et 14h à 16h

## Arts plastiques

## Sanctuaires d'Ake O'lokan

L'art d'Ake O'lokan est-il un art sauvage? Un art païen? Un art brut? Les sculptures humaines d'Ake nous rappellent des œuvres antiques ou des fétiches mais aussi des personnages plus contemporains : les super-héros de manga japonais ou les sculptures d'Ousmane Sow.

Hommes, femmes, enfants, animaux, scènes de vie : certaines sculptures sont minimalistes et narratives, d'autres sont monumentales et réveillent les consciences. El-

les nous rappellent aussi un art de vivre pour le bien-être des individus et des sociétés.

Mais, ce graveur d'images exprime surtout, à travers ses sculptures, sa profonde sensibilité à préserver et à valoriser le patrimoine culturel et naturel. Cette exposition dans les jardins de l'Institut Français de Lomé invite le promeneur à s'ouvrir au respect, à l'étrange, au mystère, au sacré.

30 SEPT. / 25 NOV. - LOMÉ



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSONDirecteur de la Rédaction  
Jean AFOLABIRédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDAService photographie  
Roland OGOUNDEDessin-Caricature  
LAWSON LatéGraphisme  
Guillaume BOGLA

À la lecture des réactions après le communiqué d'apaisement du gouvernement

## Satisfaction et espoir autour du dialogue annoncé

Late Pater

Plus de deux mois après l'exacerbation de la crise politique sur fond de réformes à opérer, la position du pouvoir de Lomé sur les incessants appels au dialogue est enfin connue. Le 6 novembre 2017, il dit prendre également – en plus des mesures d'apaisement que sont la remise en liberté de 42 personnes interpellées, jugées et condamnées par diverses juridictions dans le cadre des manifestations violentes, la restitution des motocyclettes saisies, après 22 heures, à Lomé lors de la manifestation du 7 septembre 2017, et la levée de la mesure de contrôle judiciaire du chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, dans la procédure des incendies – les dispositions nécessaires pour l'ouverture, à Lomé, d'un dialogue avec l'ensemble de la classe politique togolaise. Le gouvernement «*espère que tout ceci conduira les partis politiques concernés à agir avec la plus grande retenue et responsabilité et à œuvrer pour l'intérêt national par la sauvegarde de la paix et de la cohésion nationale*». Dès le lendemain, à travers une déclaration conjointe, la Délégation de l'Union européenne, la Coordination du Système des Nations Unies, les ambassades d'Allemagne, de France et des Etats-Unis d'Amérique au Togo (**Groupe des 5**) «*accueillent positivement les mesures d'apaisement annoncées par le gouvernement*» et lancent un double appel à «*toutes les parties à saisir cette occasion de travailler ensemble pour le développement du pays*» et aux «*manifestants à témoigner de leurs convictions par des moyens pacifiques*». Et elles ne s'en lassent pas d'encourager toutes les parties concernées «*à reprendre le dialogue pour sortir de la crise actuelle*».

Quelques heures auparavant, l'appel au dialogue par Paris a été réitéré au Premier ministre togolais. Reçu lors d'une visite dite de courtoisie, le nouvel ambassadeur de France au Togo, Marc Vizi, rappelle que la France «*a noté avec satisfaction*» le communiqué du gouvernement et «*espère que tout le monde saisira cette main tendue et que le dialogue s'instaurera pour sortir de cette crise*». «*On appelle tout le monde à la retenue de manière que ces manifestations restent pacifiques. On espère qu'à l'issue du dialogue qui va s'instaurer, une solution sera trouvée pour mener à bien les révisions constitutionnelles de la manière la plus souple possible*», a-t-il souhaité.

Au plan national, les approches divergentes des deux camps qui s'affrontent font craindre un dialogue fructueux bien compliqué à tenir. Du moins, par des commu-



Marc Vizi, Ambassadeur de France au Togo et le P.M. Selom Klassou

niqués croisés. Le parti présidentiel Union pour la République (UNIR) parle de «*courageuses mesures*» prises par le gouvernement, allant dans le sens de l'apaisement et de la paix sociale. Relativement à l'annonce de l'ouverture d'un dialogue avec l'ensemble de la classe politique, UNIR «*tout en en prenant acte, salue l'opportunité et le doigté des décisions et remercie le Président de la République pour sa magnanimité et son ouverture constante ; apprécie les décisions à leur juste valeur ; encourage le gouvernement dans sa perspective de l'apaisement et l'assure de son entier et indéfectible soutien*». «*Le parti invite l'ensemble de la classe politique nationale à opter pour l'intérêt supérieur de la nation, en saisissant cette nouvelle main tendue du Chef de l'Etat, et espère, enfin, que l'opposition saisira cette nouvelle offre de dialogue comme l'opportunité unique pour sauvegarder la cohésion et la paix sociale, fondements irréversibles de notre nation commune*», conclut le communiqué signé par le nouveau Secrétaire exécutif, Atcholi Aklesso.

Parallèlement, l'ANC, le principal parti de l'opposition s'en éloigne et s'accroche à une solution dont il n'arrive toujours pas à en ressortir la faisabilité pratique et légale. Ajouté à d'autres préalables intangibles. «*Les vraies solutions à la crise passent par le retour à la constitution originelle de 1992 et ses implications, le vote de la diaspora, le déverrouillage des institutions et du cadre électoral, la libération de tous les détenus politiques, la fin des répressions et exactions dans les villes et dans les campagnes*», écrit Patrick Lawson-Banku, le vice-président de ce parti. L'ANC estime plutôt que «*le caractère superficiel des mesures annoncées par le gouvernement n'est pas de nature à produire un apaisement parce que ces mesures ne vont pas au fond des sujets de préoccupation, notamment le retour à la constitution de 1992*». Le parti «*prend néanmoins acte de la libération de certaines personnes*

*arbitrairement arrêtées et condamnées, de la restitution de certains biens saisis au cours des manifestations ainsi que de la levée du contrôle judiciaire du président national de l'ANC, chef de file de l'opposition*». Tout en protestant vivement contre le maintien de «*charges non fondées*». Selon le texte, le parti «*rappelle que dans la sordide affaire des incendies des marchés de Lomé et de Kara, les poursuites judiciaires contre M. Jean-Pierre Fabre et d'autres personnes inculpées et maintenues sous contrôle judiciaire sont sans fondement et sans aucune base légale. De plus, 6 personnes au moins parmi lesquelles l'ancien député ANC Kwami Manti, arbitrairement détenus, croupissent en prison depuis 5 ans dans la même affaire*».

Au finish, nul ne peut prédire une sortie de crise sans les mouvements de rue qui punissent le pauvre citoyen qui vit «*by day*». Et c'est une alerte aux voyageurs sur le Togo, publiée ce 7 Novembre 2017 par le **Département d'Etat américain**, Washington DC, sur le site de l'ambassade au Togo, qui doit faire réfléchir tous les acteurs : «*Le Département d'Etat américain informe les citoyens américains des manifestations politiques récurrentes à travers le Togo dont certaines ont été violentes particulièrement dans la ville septentrionale de Sokodé. Cette alerte aux voyageurs reste valide jusqu'au 29 janvier 2018. Plusieurs manifestants et agents des forces de sécurité ont été blessés, d'autres ont été tués, au cours des manifestations qui ont commencé en août 2017. Les forces de sécurité ont fait usage excessif de la force pour disperser les attroupements. Des rapports font état des miliciens bénéficiant de l'appui du gouvernement qui recourent à la violence et menacent par la violence pour perturber les contestations et intimider la population civile. La Police fait souvent usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestations qui perturbent la circulation dans les centres-villes et le long de la route*

*nationale N°1 et interpelle les manifestants. Les autorités togolaises ont également coupé l'Internet et les services de transmission des données par cellulaire, rendant difficile et moins stable la communication. Les rassemblements, les manifestations et les contestations peuvent survenir à l'improviste ou sans autorisation gouvernementale.*

*Même les manifestations envisagées pacifiques peuvent tourner en affrontements et dégénérer en actes de violences. Vous devez éviter les endroits des manifestations et être prudents dans les voisinages de tous grands regroupements, contestations ou manifestations. Ayez un plan de communication qui ne repose pas uniquement sur la téléphonie cellulaire ; évitez les foules et restez en alerte pendant que vous voyagez à travers le pays ; suivez les médias et sources d'information locales en ce qui concerne l'évolution des contestations, tout en ayant des plans flexibles pour vos voyages et activités individuels ;*

d'Etat relatif au voyage pour des notifications au plan mondial, les avertissements aux voyageurs et les informations particulières sur le Togo ; demandent à s'inscrire au programme Smart Traveler Enrollment Program (STEP) pour recevoir les messages de sécurité et faciliter votre localisation en cas d'urgence. En cas d'urgences en dehors des heures de services, les citoyens américains doivent appeler le (228) 2261-5470, ambassade des Etats Unis au Togo, ou les numéros verts 1-888-407-4747 aux Etats-Unis et au Canada et 1-202-501-4444 à partir d'autres pays.

L'ambassade de France, de son côté, «*tient à rappeler les consignes habituelles de sécurité et de vigilance*». Vis-à-vis du ressortissant français, elle estime qu'il «*convient de limiter les déplacements et de se tenir informé(e)*».

Le gouvernement togolais est particulièrement interpellé pour rassurer.

Traduction assurée par L'UNION. Les autres informations renvoient au site du département

Etabli par l'Exécutif à 1.318,5 milliards de francs Cfa

## Le budget de l'Etat progresse de 8,2% en 2018

Le budget général pour la gestion 2018 s'équilibre en ressources et en dépenses à 1.318,5 milliards de francs Cfa contre 1.218,9 milliards de francs Cfa pour le budget initial gestion 2017, soit une progression de 8,2%. Mais en baisse par rapport au chiffre final de 2017 contenu dans le projet de loi de finances rectificative. Pour 2018, les ressources comprennent les recettes budgétaires et les ressources de trésorerie : les recettes budgétaires sont chiffrées à 853 milliards de francs Cfa contre 806,7 milliards de francs Cfa en 2017, soit une hausse 5,7% ; les ressources de trésorerie sont estimées à 465,5 milliards de francs de Cfa en 2018 contre 412,2 milliards de francs Cfa en 2017, soit une hausse de 12,9%. Les dépenses budgétaires 2018 se chiffrent à 925,5 milliards de francs Cfa, contre 840 milliards de francs Cfa en 2017, soit un accroissement de 10,2%, et les charges de trésorerie sont prévues pour 393,0 milliards de francs Cfa en 2018, contre 378,9 milliards de francs Cfa en 2017, soit une diminution 3,7%. S'agissant du budget de l'Etat qui intègre les comptes spéciaux du trésor, pour la gestion 2018, il s'équilibre en ressources et en dépenses à 1.321,9 milliards de francs Cfa contre 1.227,4 milliards de francs Cfa en 2017, soit une hausse de 7,7%.

Sur la base de l'évolution des agrégats macroéconomiques de 2017 et des projections 2018, le



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

cadre macroéconomique s'appuie sur le taux de croissance du PIB réel qui ressort à 5,3% en 2018, contre 5% en 2017.

Pour l'Autorité, il s'agit de marcher sur des œufs au vu d'un environnement global défavorable, surtout en matière de dépenses. «*Afin de prévenir tout dérapage de nature à fragiliser les équilibres macroéconomiques, une gestion prudente et efficiente des dépenses sera également poursuivie*», indique-t-elle.

A en croire le communiqué officiel du conseil des ministres du 8 novembre 2017, qui l'a adopté, le projet de loi de finances, gestion 2018, est essentiellement orienté vers l'assainissement des finances publiques, l'accélération de la croissance économique et la prise en charge adéquate de la demande

sociale. Les réformes fiscales en matière des ressources seront poursuivies, notamment l'élargissement de la base fiscale visant à réduire la pression fiscale sur les opérateurs économiques, de même que la recherche de nouvelles niches fiscales et la politique d'innovation fiscale, permettant d'améliorer le taux de pression fiscale. Il est aussi précisé que le projet de loi de finances pour la gestion 2018 a été élaboré en tenant compte de l'environnement économique international et l'évolution récente de l'économie togolaise. En outre, une place importante est accordée au programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), au programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) et aux agropoles dans

(suite à la page 4)

Mise œuvre des Filets sociaux et de l'Emploi des jeunes vulnérables

## Etablir et maintenir la conformité avec les dispositions du cadre environnemental et social

Jean AFOLABI

Dans le cadre de l'appui aux actions de développement communautaire et de protection des couches vulnérables, le Gouvernement togolais a obtenu de la Banque mondiale des dons pour financer la mise en œuvre du Projet «Filets Sociaux et de Services de Base» et celui de «l'Emploi des Jeunes Vulnérables». Afin de mettre en place des équipes de pilotage et de gestion des deux projets, l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), chargée d'exécuter lesdits projets, est à la recherche, **jusqu'au 13 novembre prochain**, de : Un (01) Spécialiste en sauvegarde environnementale ; et Un (01) Spécialiste en sauvegarde sociale.

### Spécialiste en sauvegarde environnementale

Sous la supervision du coordinateur stratégique (CS), le Spécialiste en sauvegarde environnementale aura la responsabilité de la gestion des aspects environnementaux (environnement biophysique, santé et sécurité des personnes, risques liés aux installations classées pour la protection de l'environnement) des projets en conformité avec les dispositions préconisées dans les instruments de sauvegarde environnementale préparés. Il a pour principales missions de : s'assurer de la prise en compte des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des politiques opérationnelles de la Banque mondiale en matière de sauvegarde environnementale dans la conduite des activités des projets ; coordonner la planification, l'analyse et la validation des études et des documents en matière de sauvegarde environnementale

dans le cadre des deux projets ; veiller à l'appropriation des documents de sauvegarde environnementale notamment le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) par les équipes des projets, les parties prenantes aux projets et les bénéficiaires des activités des différents Projets ; appuyer et former les équipes des projets, les agents et structures impliqués dans le suivi environnemental et social ; participer à l'évaluation environnementale et sociale préliminaire (screening) des sous-projets.

Il a également pour autres missions de s'assurer de l'intégration des aspects environnementaux dans la conception des composantes des sous-projets ; participer au processus de sélection des sous-traitants devant intervenir sur des études et travaux ayant un lien avec les sauvegardes environnementale et sociale ; veiller à la mise en œuvre des mesures environnementales prévues dans les documents de sauvegarde environnementale dans le cadre de la planification, de la surveillance et du suivi environnemental des sous-projets ; concevoir et assurer la gestion (mise à jour, diffusion et gestion de l'information, etc.) de la base de données du suivi environnemental de tous les projets gérés par l'ANADEB ; participer à l'élaboration des plans de travail et de budget annuels en définissant les besoins en études, formations et toute autre activité en matière de sauvegarde environnementale et veiller à leur réalisation ; analyser les données de la surveillance et du suivi environnemental et proposer des mesures d'amélioration de la gestion environnementale des projets

et des activités ; assurer la rédaction des rapports périodiques relatifs aux activités en matière de sauvegarde environnementale des projets ; participer à la mise en œuvre des recommandations (relatives aux aspects de sauvegarde environnementale) des rapports de missions d'appui à la mise en œuvre de la Banque mondiale portant sur les projets ; contribuer à toute autre activité relative aux aspects environnementaux des projets.

### Spécialiste en sauvegarde sociale

Sous la supervision du coordinateur stratégique (CS), le Spécialiste en sauvegarde sociale aura la responsabilité de l'application des exigences sociales dans l'exécution des projets en conformité avec les dispositions préconisées dans les instruments de sauvegarde sociale préparés. Comme principales missions : veiller à l'application des dispositions de sauvegarde sociale préconisées dans les CPRP ; contribuer pour l'appropriation et la diffusion des documents de sauvegarde «Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre Politique de réinstallation des Populations (CPRP)» par les parties prenantes de la mise en œuvre des deux projets ; assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des mesures prévues dans les documents de sauvegarde sociale des deux Projets ; conduire et veiller au respect de l'analyse sociale, l'évaluation des risques et impacts des activités et l'application des mesures préconisées dans les instruments des deux projets ; définir les besoins en études et/ou audits nécessaires pour un bon suivi social ; élaborer les termes de référence de ces études et audits, assurer le

suivi de la réalisation et la diffusion des résultats ; appuyer et former les équipes des projets, les agents et structures impliqués dans le suivi des sauvegardes sociales ; veiller à la prise en compte des aspects de sauvegarde sociale dans les activités des micro-projets (processus de préparation, sélection et mise en œuvre).

Il doit également : veiller à la mise en œuvre de toutes les recommandations relatives aux aspects de sauvegarde sociale des missions de supervision des projets ; veiller au renseignement des indicateurs d'impacts sociaux par le suivi-évaluation des deux Projets ; mettre en exergue les problèmes que les données de suivi auront fait apparaître et proposer des réorientations ; contribuer à l'élaboration des Protocoles de collaboration entre les partenaires techniques des projets

et le Ministère en charge du développement à la base pour la mise en œuvre des activités d'appui-conseil au profit des bénéficiaires ; contribuer à la production des rapports périodiques à l'attention des responsables des Projets et pour les missions d'appui et de supervision ; contribuer à toute autre activité relative aux aspects sociaux des projets.

Dans les deux cas, avoir un diplôme universitaire dans son domaine ; et justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la conduite d'études d'évaluation et de gestion environnementale des projets/programmes. Les postes sont à pourvoir dans l'immédiat. Ils sont basés à Lomé au sein de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) avec des missions de terrain à l'intérieur du pays. La durée du contrat est

d'un (01) an renouvelable lorsque les prestations des spécialistes seront jugées satisfaisantes, précise l'avis.

L'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), bras opérationnel du ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, a été créée en janvier 2011. Après six (6) années d'activités, ses actions ciblées, innovantes et soutenues par le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers ont touché 875 035 bénéficiaires directs issus de plus de 700 communautés à la base réparties sur l'ensemble du territoire, dans divers domaines à savoir : la mise en place des infrastructures, le renforcement des capacités, l'insertion professionnelle des jeunes, l'amélioration du revenu des femmes...

Actuellement dans sa phase pilote

## La contractualisation au CHR d'Atakpamé, ça marche !

Jean AFOLABI

C'est le conseil des ministres de ce 8 novembre 2017 qui extériorise la satisfaction du gouvernement togolais, sur la base des indicateurs d'évaluation retenus au départ. Dans une communication, le ministre Mustafa Mijiyawa de la santé et de la protection sociale lui a présenté le **bilan de l'approche contractuelle après trois mois de mise en œuvre au CHR d'Atakpamé**. Et selon les résultats obtenus au bout des trois mois, en ce qui concerne la fréquentation, les consultations ont connu une hausse de 4,7%, passant de 3.881 en juin, juillet et août 2016 à 4.065 pour la même période de l'année 2017. L'accroissement est de 20% pour les actes chirurgicaux, de 7% pour les actes de laboratoires et de 6,35% pour les actes d'imagerie. Le taux d'évasion de 6% au premier semestre 2017 a été réduit à 3,8%. Quant aux recettes, sur la même période, elles ont connu une nette amélioration passant de 86.972.120 francs Cfa à 104.619.413 francs Cfa, soit 20,29% d'augmentation. «Les autres indicateurs donnent des signes positifs et permettent à la contractualisation d'avoir pour effet le paiement régulier des salaires du personnel émergeant sur le budget de l'hôpital, l'amélioration de la ponctualité, l'assainissement et l'aménagement du cadre de travail», ajoute le communiqué final du conseil qui «encourage l'expérimentation et exhorte le ministre chargé de la santé à prendre des mesures idoines pour exécuter les cahiers de charges en la matière».

A rappeler que, pour une

meilleure gouvernance dans le cadre d'une gestion axée sur les résultats, le gouvernement togolais a décidé d'initier une expérience pilote de contractualisation au niveau d'un Centre hospitalier préfectoral (CHP), d'un Centre hospitalier régional (CHR) et d'un Centre hospitalier universitaire (CHU), afin de renforcer, dans une première étape, la gestion rationnelle et efficiente des ressources et de mener, après évaluation, un passage à l'échelle c'est-à-dire l'extension aux autres formations sanitaires si cette nouvelle approche s'avère concluante. Visiblement, on devra évoluer vers ladite extension. Après la signature de la convention entre le ministère de la santé et la société contractante, fixant ainsi les modalités du partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du projet de la contractualisation de la gestion du CHP de Bliitta et du CHR d'Atakpamé, il a été procédé au lancement technique et administratif dudit projet, le 14 juin 2017, au CHP de Bliitta et au CHR d'Atakpamé. Et ce, pour une période de six mois. Concrètement, le ministère de la santé a dû rencontrer, d'abord, tout le personnel dans son ensemble et lui expliquer le bien-fondé de la démarche, et, ensuite, discuter avec un groupe plus restreint composé des membres de l'administration, des chefs de services, les membres du conseil d'administration, les représentants des syndicats et délégués du personnel et les représentants de toutes les catégories technico-médicales, pour donner plus d'informations stratégiques en vue d'une acceptation et adhésion franche et engagée à ce projet. La finalité du



Pr Mustafa Mijiyawa, ministre de la santé et de la protection sociale

projet étant de contribuer à l'amélioration de la santé de la population ciblée par les deux hôpitaux, en insistant sur la performance des services médicaux des deux hôpitaux.

L'action proposée par l'ONG Entraide Médicale Internationale – la société contractante – doit contribuer à la réalisation des résultats attendus suivants dans les deux hôpitaux ; entre autres, l'amélioration de la gestion administrative, l'amélioration de la gestion financière, l'amélioration de la gestion d'hygiène hospitalière, l'augmentation de la disponibilité du plateau technique, l'élaboration de stratégies de recouvrement des coûts, l'augmentation du taux de fréquentation des services des deux hôpitaux, l'amélioration de la gestion des médicaments et des autres produits de santé, et le transfert de compétences en gestion hospitalière aux équipes administratives des deux centres.

Le CHU Sylvanus Olympio de Lomé-Tokoin est également retenu dans la phase pilote de la contractualisation.

Etabli par l'Exécutif à 1.318,5 milliards de francs Cfa

## Le budget de l'Etat progresse de 8,2% en 2018

(suite de la page 3)

la politique de développement du pays.

Dans la foulée, les chiffres du budget initial 2017 ont été réajustés. Le projet de **loi de finances rectificative, gestion 2017**, est rendu nécessaire par l'évolution de la situation économique et financière intervenue dans l'exécution de la loi de finances initiale adoptée le 27 décembre 2016. Essentiellement, par la conjoncture économique défavorable dans la sous-région ouest-africaine, qui impacte négativement l'économie togolaise ; la situation sociopolitique nationale qui a un impact négatif sur l'activité économique ; la satisfaction des nouveaux besoins sociaux liés notamment à la fonction enseignante ; l'accord triennal conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) et le Togo, le 5 mai 2017, soutenu par la Facilité élargie de crédits, sur la base d'un

nouveau cadrage macroéconomique qui diffère du cadrage initial. Sans oublier la volonté du gouvernement de procéder au remboursement d'une bonne partie de la dette intérieure commerciale en vue de dynamiser l'activité économique à travers le secteur privé. Les recettes fiscales et non fiscales ont été ainsi revues à la baisse respectivement de 625,4 milliards à 614 milliards et de 56,1 milliards à 53,3 milliards pour se conformer au cadrage du programme conclu avec le FMI. Les recettes budgétaires liquides accusent une baisse de 47,2 milliards, passant de 550,2 milliards à 503 milliards, tandis que les recettes non liquides ont augmenté de 35,8 milliards pour atteindre 111 milliards, conformément au nouveau cadrage du programme. Au total, les recettes budgétaires enregistrent une augmentation de 7,4 milliards de francs Cfa pour atteindre 814,1

milliards, contre 806,7 milliards prévus dans le budget initial. Quant aux dépenses budgétaires, elles ont augmenté de 38,2 milliards pour ressortir à 878,2 milliards. Cette augmentation est principalement imputable à la hausse des dépenses fiscales de 35,8 milliards, suivant les projections du cadrage du FMI. Il ressort un solde budgétaire déficitaire de 64,1 milliards entièrement financé par le solde excédentaire des opérations de trésorerie. Au finish, le projet de loi de finances rectificative pour la gestion 2017 est projeté à 1.412,2 milliards de francs Cfa en recettes et en dépenses contre 1.227,4 milliards de francs Cfa initialement prévu, soit une augmentation de 15,1%.

Les deux projets de loi de finances doivent désormais être approuvés par les députés. Avant la fin décembre 2017 pour le projet de budget général 2018.

## FOOTBALL/ ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2018

## Trois dernières places à prendre

Avec seulement cinq qualifiés dans la Zone Afrique pour la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018, la lutte s'annonce acharnée. La preuve, avant la dernière journée, la décision reste encore à faire dans trois des cinq groupes. Le Nigeria et l'Egypte ont déjà leur billet en poche, et la Tunisie, le Maroc et le Sénégal ont toutes les cartes en mains pour les accompagner.

Hervé A.

Dans le groupe A, la Tunisie a un pied et quatre orteils en Russie et n'est qu'à 90 minutes d'un retour sur la scène mondiale après 12 ans d'absence. Un point à domicile contre la Libye, déjà hors course, suffira au bonheur des Aigles de Carthage, qui peuvent même s'autoriser une défaite si dans l'autre rencontre, la RD Congo ne bat pas la Guinée. A noter que le latéral tunisien Ali Maaloul, blessé à la cuisse, est incertain, tandis que les Congolais seront privés de leur principale arme offensive, Cédric Bakambu, suspendu. Pour le Nigeria déjà qualifié dans le groupe B, cette dernière rencontre de qualification sera aussi la première de la préparation pour le tournoi mondial. Les Super Eagles se déplacent en Algérie avec tous leurs cadres, mais aussi un nouveau gardien, Francis Uzoho, qui brille avec La Corogne. De leur côté, les Fennecs, avec à leur tête la légende nationale Rabah Madjer, sont déjà tournés vers la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF 2019. Même philosophie pour le Cameroun, en déplacement en Zambie.

Dans le groupe C, la Côte d'Ivoire et le Maroc sont en confrontation directe pour le seul billet du groupe pour la Russie. Léger avantage aux Marocains, qui peuvent se contenter du nul, alors que les Eléphants n'ont d'autre choix que de s'impo-



ser. Le sélectionneur marocain Hervé Renard connaît parfaitement la maison d'en face pour l'avoir menée à la victoire à la CAN 2015, mais il devra sans doute se passer de l'un de ses cadres, Mehdi Benatia, blessé avec la Juventus.

Pour sa part, Marc Wilmots sera privé de deux joueurs d'expérience - Jean-Michael Seri, blessé, et Eric Bailly, suspendu -, mais pourra compter sur deux soutiens de poids puisque les légendes Didier Drogba et Yaya Touré se rendront à Abidjan pour apporter leur expérience durant la préparation. L'autre match du groupe entre le Gabon et

le Mali n'aura que l'honneur pour enjeu.

La décision de rejouer le match entre l'Afrique du Sud et le Sénégal, dans le groupe D, a relancé la course à la qualification puisque le Burkina Faso et le Cap-Vert peuvent eux aussi encore rêver.

Mais tout pourrait être réglé en cas de victoire sénégalaise en Afrique du Sud, puisque les Lions de la Téranga seraient alors assurés de terminer premiers. Un partage des points pourrait aussi leur suffire si quelques jours plus tard, Burkina-bés et Capverdiens se quittent sur un nul.

Même en cas de victoire sud-

africaine, les Sénégalais, qui enregistrent le retour de blessure de leur joueur-vedette Sadio Mané, auront encore une deuxième chance lors du match retour quatre jours plus tard.

Enfin dans le groupe E, à l'image du Nigeria, l'Egypte a déjà son billet en poche et peut donc disputer sa dernière rencontre de la compétition préliminaire - un déplacement au Ghana - en préparant déjà le tournoi russe. Dans l'autre rencontre, l'Ouganda, en déplacement au Congo, voudra conclure sur une bonne note un parcours qui restera de toute façon comme une grande réussite.

## Ramos ouvre les portes du Real Madrid à Neymar !

Interrogé sur la rumeur faisant état d'un intérêt de la Casa Blanca pour Neymar, Sergio Ramos a avoué qu'il ne dirait pas non à la venue du Brésilien. Le défenseur espagnol lui a même ouvert les portes de son club.

Transfert record de l'histoire du football (222 M€), Neymar est devenu la nouvelle tête d'affiche du projet de QSI. Arrivé en France en provenance du FC Barcelone, le Brésilien est la star sur laquelle le Paris Saint-Germain compte s'appuyer pour franchir enfin le cap des quarts de finale en Ligue des Champions. Mais si le début de saison des Franciliens (aucune défaite) est presque parfait jusqu'ici, le cas Neymar fait jaser.

Dans un entretien accordé à Sport, Luis Suarez est ainsi sorti du silence pour revenir sur les circonstances du départ de la star auriverde du Barça. De son côté, Mundo Deportivo publiait un article plus agaçant prétendant que le Real Madrid se tenait prêt à bondir sur Neymar si d'aventure sa situation au PSG venait à empirer. Une rumeur que les journalistes de la radio Cadena SER n'ont pas oublié de relayer à Sergio Ramos.

" J'aime avoir les meilleurs joueurs et Neymar en est un. Peut-être qu'il pensait que ce serait plus facile de passer par le PSG plutôt que d'aller directement au Barça au Real Madrid. Il fait partie des meilleurs joueurs du monde et personne ne sait ce qui peut se passer. Le football nous réserve plein de surprises. J'aimerais l'avoir avec moi, sans aucun doute. Il fait des différences, je lui ouvre la porte (du Real Madrid). S'il veut venir en décembre..." Une dernière phrase dite sur le ton de la boutade, mais qui ne manquera pas d'être commentée...

## Sabri Lamouchi débarque au Stade Rennais

Après trois semaines de tensions autour du duo Christian Gourcuff-René Ruello, le second cité a fini par baisser les bras. Vendredi dernier après la victoire du club breton sur Bordeaux, il a annoncé sa démission, prenant tout le monde de cours. Cette nouvelle n'augurait rien de bon pour Gourcuff qui se savait menacé. Et ça n'a pas trainé, car il a été démis de ses fonctions par Olivier Létang.

Malgré le regain de forme et quatre victoires consécutives toutes compétitions confondues, cela n'a pas suffi. Le nouveau président délégué a fait sa rentrée ce mardi, affirmant qu'il allait avoir une discussion avec l'ancien de Lorient de la sélection d'Algérie pour lui indiquer son éviction. Restait alors à trouver le nouveau coach. Les noms de Gabriel Heinze et de Laurent Blanc ont été cités mais c'est surtout ceux de Christophe Galtier, d'après Ouest France, et de Sabri Lamouchi, selon L'Equipe, qui revenaient avec insistance ces dernières heures.

Le verdict est tombé, c'est Sabri Lamouchi qui prend la succession de Christian Gourcuff. Le Stade Rennais vient de communiquer la nouvelle. "Le Stade Rennais F.C. confirme la fin de sa relation contractuelle avec Christian Gourcuff à compter de ce jour. Le club officialise la venue de Sabri Lamouchi au poste d'entraîneur du groupe professionnel rennais pour une durée de 2 saisons (jusqu'au 30 juin 2019 + 1 année optionnelle)." Après avoir dirigé la Côte d'Ivoire (2012-2014), Lamouchi était jusqu'en juin dernier le coach du club qatari d'El Jaish SC (2015-2017). C'est sa première expérience d'entraîneur en Ligue 1.

## Le clan Mitroglou se frotte déjà les mains du choix OM

Arrivé dans la toute fin du mercato à l'Olympique de Marseille, Kostas Mitroglou est en train de faire son trou dans le onze de la formation dirigée par Rudi Garcia. Et son représentant se frotte déjà les mains de cette intégration rapide.

Dimanche, contre Caen, Konstantinos Mitroglou a marqué son deuxième but en Ligue 1. Il a raté de nombreuses frappes, considérées faciles et qui ont amené les buts de Thauvin, mais il ne s'est pas découragé et a fini par trouver la faille d'une tête sur un centre parfait de Florian Thauvin. Par conséquent, l'attaquant grec venu tout droit de Benfica a déjà inscrit deux buts (le premier était contre Strasbourg) en quatre rencontres jouées avec les Phocéens.

Dans un entretien accordé au média transalpin TMW, son agent a déjà fait un petit point sur le choix qui a poussé Kostas Mitroglou à rejoindre l'Olympique de Marseille et il semble se frotter les mains. "Kostas est bien. Marseille est un club avec des attentes élevées. Il a une bonne relation avec M. Garcia, il attend son tour et il veut vraiment bien faire. Il a mis deux buts en quatre matches, mais a la personnalité pour faire mieux", a-t-il ainsi expliqué.

Il faut se dire que les attentes étaient grandes sachant que l'OM avait communiqué sur le fait de l'engagement d'un grand attaquant cet été. Sauf que c'est dans les ultimes heures de ce mercato estival que l'Hellène est arrivé. Avec un petit déficit d'image du coup. Mais selon son représentant, il n'en est rien et Mitroglou se sent bien.

## OLYMPISME

## Le CIO et la GAISF signent un protocole d'accord inédit

Le Comité International Olympique (CIO) et l'Association Mondiale des fédérations Internationales de Sport (GAISF) ont signé, mardi, à Lausanne un protocole d'accord sans précédent, qui vise à renforcer un partenariat déjà solide avec les fédérations internationales (fi), une des composantes clés du mouvement olympique.

Ce protocole d'accord, qui a été signé par le président du CIO, Thomas Bach, et le président de la GAISF, Patrick Baumann, est le résultat direct de la Recommandation 13 de l'Agenda olympique 2020, qui appelait le CIO à "Maximiser les synergies avec les parties prenantes du Mouvement olympique". Jouant le rôle d'organisation faîtière pour toutes les FI, la GAISF (auparavant SportAccord) a pour mandat de fournir des services aux FI afin de favoriser leur développement, de mettre sur pied le congrès Sport Accord (via l'association SportAccord Convention) et d'organiser des jeux multi sportifs au profit des FI.

Le nouvel accord liant le CIO et la GAISF offre un cadre stable et durable à une coopération accrue entre les deux organisations, avec un énoncé clair des rôles et responsabilités des deux côtés quant au soutien à apporter aux FI et à l'organisation de manifestations multi sportives. Il permettra en outre aux deux organisations de mieux servir toutes les FI en alignant le travail de la GAISF et de ses membres sur les objectifs primordiaux du Mouvement olympique.

Le protocole d'accord définit en particulier une stratégie et un plan à long terme pour aligner les conditions d'appartenance à la GAISF sur les critères de reconnaissance des FI par le CIO. Ce partenariat permettra en outre au CIO et à la GAISF de fournir des services accrus aux FI non olympiques avec un accent spécifique sur la bonne gouvernance, l'éthique et l'intégrité, la protection des athlètes intègres, le développement, l'éducation et la durabilité. Ces services viendront s'ajouter à la palette de prestations d'ores et déjà offertes par le CIO, en op-



timisant ainsi le recours aux services et programmes proposés par ce dernier tout en rationalisant les coûts.

Point décisif, la GAISF transférera les compétences, les ressources humaines et les services de l'Unité Sport Sans Dopage (Doping Free Sport Unit - DFSU) à l'Autorité de contrôle indépendante (ACI) nouvellement créée. Ceci marquera une étape très importante dans le renforcement du

système antidopage mondial.

Enfin, en consultation avec le CIO, la GAISF continuera à développer et à organiser des jeux multi sportifs, notamment urbains, de l'esprit, de combat, de plage, de disciplines artistiques et de sports motorisés, dans le but de tester de nouvelles épreuves qui ne sont pas au programme olympique et aussi d'offrir davantage d'opportunités aux FI reconnues par le CIO.



# CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 7713/17 / CNSS / DG / DAICE - SP

## COMMUNIQUE

### Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo et résidant sur le territoire national

2<sup>ème</sup> semestre 2017

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes relevant de ladite institution et résidant sur le territoire national que l'opération semestrielle de contrôle de vie en vue du paiement des pensions et rentes du premier semestre 2018, se déroulera sur la période **du 06 Novembre au 15 Décembre 2017 sur toute l'étendue du territoire national.**

L'opération se tiendra simultanément à Lomé et à l'intérieur du pays suivant le calendrier général ci -après :

LOCALITES	DATES DE CONTRÔLE	SITES DU CONTRÔLE	HORAIRES DU CONTRÔLE	
			Matin	Après - midi
DIVISION MARITIME-GOLFE (ZONE GRAND LOME)	Du 06 novembre au 15 décembre 2017	Division CNSS Lomé (Hanoukôpé)	Tous les jours, sauf les samedis, dimanches et les jours fériés	
DIVISION MARITIME-GOLFE (PREFECTURE DE L'AVE)	Du 30 novembre au 1 <sup>er</sup> décembre 2017	Bureaux de la préfecture de l'Avé (KEVE)	8H à 13H	14H à 17H
DIVISION MARITIME-GOLFE (PREFECTURE DU ZIO)	Du 04 au 08 décembre 2017	Relais de la Mairie de Tsévié		
DIVISION MARITIME-LACS (ZONE ANEHO)	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Aného et dans les différentes préfectures de la zone		
DIVISION DES PLATEAUX	Du 06 novembre au 15 décembre 2017	Division CNSS Atakpamé et dans les différentes préfectures de la région des plateaux		
DIVISION CENTRALE	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Sokodé et dans les différentes préfectures de la région centrale		
DIVISION DE LA KARA	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Kara et dans les différentes préfectures de la région de la kara		
DIVISION DES SAVANES	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Dapaong et dans les différentes préfectures de la région des savanes		

A cet effet, le Directeur Général de la CNSS invite les pensionnés et rentiers concernés à se présenter sur les différents sites de contrôle munis des documents suivants :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, nouveau permis de conduire, livret d'épargne) en cours de validité ;
- La notification d'attribution du droit ou le reçu du dernier contrôle de vie, portant les références du / des droit(s).

**NB : les bénéficiaires ayant procédé à des changements d'identité (noms et prénoms) doivent se munir des copies légalisées des jugements rectificatifs des actes de naissance.**

A Lomé, afin d'éviter des bousculades aux guichets de contrôle de l'agence de Lomé à Hanoukôpé les bénéficiaires relevant de la commune de Lomé et de la préfecture du Golfe sont invités à respecter le calendrier ci - après établi à leur intention :

Groupe de bénéficiaires	Site de contrôle	Dates de passage au contrôle
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont compris entre 23 et 35 000	DIVISION MARITIME-GOLFE- AGENCE CNSS LOME (HANOUKOPE)	Du 06 au 10 novembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont supérieurs à 35 000		Du 13 au 17 novembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ FUCEC</li> <li>➢ COOPECTRASSTO</li> <li>➢ COOPEC - AD</li> <li>➢ ORABANK</li> </ul>		Du 20 au 30 novembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ CCP</li> <li>➢ SPT</li> <li>➢ UTB</li> <li>➢ ECOBANK</li> <li>➢ BIA</li> </ul>		Du 01 au 06 décembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ BTCI</li> <li>➢ SIAB</li> <li>➢ BANQUE ATLANTIQUE</li> <li>➢ BRS</li> <li>➢ BSIC</li> <li>➢ DIAMOND BANK</li> <li>➢ BOA</li> <li>➢ SOCIETE GENERALE</li> <li>➢ CORIS BANK</li> </ul>		Du 07 au 12 décembre 2017
Tous les retardataires		Du 13 au 15 décembre 2017

Les pensionnés et rentiers résidant dans les préfectures du Zio, de l'Avé et dans les préfectures couvertes par les divisions CNSS d'Aného, d'Atakpamé, de Sokodé, de Kara et de Dapaong sont priés de se conformer aux communiqués détaillés de passage les concernant qui seront diffusés sur les médias locaux, affichés dans lesdites divisions, aux chefs-lieux de leurs préfectures de résidence et déposés auprès des responsables locaux de la FENARET/CNSS.

Le Directeur Général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés que le paiement des droits de ceux qui ne se présenteront pas à cette opération de contrôle sera, conformément au code de sécurité sociale, suspendu à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

Fait à Lomé, le 17 Octobre 2017

Le Directeur Général  
  
  
 Idriss AWADE

Route d'Atakpamé 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOME - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie : (228) 22 51 99 26

BIA-TOGO 00136280001 - 64  
 BTCI 05904200167 - 58  
 ECOBANK 7010231400063401  
 BOA 01002 001103970008 39

CCP - LOME 6310002011001000  
 BPEC 11354150018  
 Diamond Bank 223004172016-68  
 SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000  
 SIAB 01251104005071  
 ORABANK Lomé 030301992001-83  
 CORIS BANK 01001 000241024101 96

Le Togo prime ses meilleurs jeunes entrepreneurs 2017

## Un concours ouvert jusqu'au 20 novembre

### Etonam Sossou

Le Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes (FAIEJ) et le Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB), viennent de lancer un appel à candidature pour le Concours «Meilleurs Entrepreneurs FAIEJ-PRADEB 2017», à l'intention des jeunes entre-

preneurs togolais. Pour participer à ce concours ouvert du 03 au 20 Novembre 2017, les candidats doivent répondre des critères généraux qui sont précisés bien le communiqué «éliminatoires». Ainsi peut être retenu comme meilleur jeune entrepreneur: tout jeune togolais entrepreneur à fort potentiel de croissance et d'âge compris

entre 18 et 45 ans (Joindre une copie d'une pièce d'identité); les candidats accompagnés par un seul dispositif pour l'entrepreneuriat des jeunes au sein du ministère en charge de l'emploi des jeunes. Aussi, les jeunes qui ont bénéficié d'un crédit auprès d'une institution financière pour la mise en œuvre de leur projet doivent-ils être à-jour

dans le remboursement du crédit à la date du dépôt des dossiers (Joindre une copie du carnet de remboursement actualisé et le tableau d'amortissement du crédit). La présentation d'un plan d'affaires pour le développement de la micro entreprise (canevas du plan d'affaires à remplir), est exigée.

La micro entreprise doit évoluer dans l'un des secteurs d'activité suivants: transformation agroalimentaire, production végétale, production animales, artisanat et service. «En plus des dossiers à fournir au niveau des critères généraux, chaque candidat en fonction de son secteur d'activité doit obligatoirement joindre les dossiers complémentaires liés aux critères spécifiques», poursuit le communiqué. Les transformateurs agroalimentaires doivent: Immatriculer leur micro entreprise à la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (joindre une copie de la carte unique de création d'entreprise ou carte d'opérateur économique); Avoir effectué une analyse microbiologique d'un produit mis sur le marché ou démarche encours auprès d'un organisme de contrôle / Certification au Togo (joindre une copie des documents d'analyse ou de certification); Tenir une petite comptabilité de la micro entreprise (joindre une copie des pages des trois derniers mois du cahier de caisse ou cahier journal ou imprimer un état comptable dans le cas d'une comptabilité informatisée). Pour le secteur « Production végétale » la micro entreprise doit: Tenir une petite comptabilité (Joindre une copie des pages des trois derniers mois du cahier de caisse ou cahier journal ou imprimer un état comptable dans le cas d'une comptabilité informatisée).



Les micro entreprises spécialisées dans la Production animale doivent: Bénéficier de l'appui technique d'un organisme de contrôle vétérinaire au Togo ou d'un vétérinaire certifié (Joindre une Copie des pages des trois derniers mois pour le document de suivi vétérinaire ou tout autre document utilisé pour le suivi sanitaire des animaux); Tenir une petite comptabilité de la micro entreprise (Joindre une copie des pages des trois derniers mois du cahier de caisse ou cahier journal ou imprimer un état comptable dans le cas d'une comptabilité informatisée).

Les jeunes artisans eux doivent présenter un document comptable de leur micro entreprise (Joindre une copie des pages des trois derniers mois du cahier de caisse ou cahier journal ou imprimer un état comptable dans le cas d'une comptabilité informatisée).

Aux prestataires de services il leur est demandé la preuve d'immatriculation de la micro entreprise à la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (Joindre une copie de la carte unique de création d'entreprise ou carte d'opérateur économique) ainsi qu'un document comptable (Joindre une copie des pages des trois derniers mois du cahier de caisse ou cahier journal ou imprimer un état comptable dans le cas d'une comptabilité informatisée).

« Les dossiers incomplets ou document partiellement remplis ne seront pas traités », souligne le communiqué.

Le Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes est un dispositif intégré & innovant du Gouvernement visant à améliorer l'accès au financement des jeunes porteurs de micro-projets d'entreprise. Il a pour objectif l'insertion socio-professionnelle des jeunes par la création des opportunités d'emploi. Le Fonds a donc pour activité principale, le refinancement et la garantie des financements des micro-projets des jeunes aux conditions établies.

Le Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB), est un programme financé par la BOAD et le gouvernement togolais pour soutenir la politique de développement à la base du Togo afin d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables. Ce programme renferme 5 composantes dont les trois (3) premières en faveur des populations: Soutien aux activités économiques des groupements (GIE); Installation des Plateformes Multifonctionnelles; Promotion de l'emploi des jeunes; Suivi-évaluation et appui à l'encadrement; Organisation et gestion du programme

### Santé/Paludisme

## Vers son éradication ?

Une nouvelle découverte scientifique permettrait de mettre en place un traitement efficace pour éradiquer le paludisme.

Deux enzymes essentielles à la survie du parasite ainsi qu'une molécule capable de les inhiber ont été identifiées, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Science. Cette nouvelle découverte apporterait un nouvel espoir dans la lutte contre le paludisme et permettrait la mise au point de médicaments capables de bloquer non seulement l'évolution du parasite chez l'homme, mais aussi sa transmission de l'être humain au moustique et réciproquement. Aujourd'hui, les traitements sont incapables de stopper cette maladie car le parasite développe une résistance. Les médicaments réussissent juste à limiter la prolifération du parasite dans le sang des personnes infectées mais

pas à arrêter la transmission.

### Deux protéines clés pour éradiquer la maladie

Les chercheurs des universités de Genève et de Berne en Suisse ont analysé le parasite avec une nouvelle approche scientifique et mené une étude sur des souris. « Plasmodium est un parasite intracellulaire obligatoire, ce qui signifie que sa survie et sa dissémination reposent sur sa capacité à entrer, à se répliquer et à ressortir des cellules hôtes. En nous intéressant de plus près à certaines enzymes appelées protéases aspartiques, nous avons découvert que deux d'entre elles sont essentielles pour que le parasite puisse pénétrer et sortir de sa cellule hôte », explique Dominique Soldati-Favre, microbiologiste à la Faculté de médecine de l'UNIGE. Les résultats de cette étude leur ont permis

de mettre en avant une molécule capable de neutraliser ces deux protéines, éliminant à 99,9% le parasite dans des cultures en laboratoire après deux jours.

« Plasmodium a un cycle de vie complexe et rencontre des cellules hôtes très différentes, que ce soit dans le sang, le foie ou même dans l'intestin du moustique. Ce qui est incroyable, c'est qu'à chaque fois, il utilise ces deux mêmes protéases aspartiques », souligne Volker Heussler, professeur à l'Institut de biologie cellulaire de l'Université de Berne et cosignataire de l'étude. « En frappant à plusieurs endroits à la fois, nous pourrions donc espérer combattre la maladie chez l'homme, mais aussi interrompre la transmission du parasite au moustique, la seule manière de réellement juguler ce fléau ».



## CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 7914 / 17 / CNSS / DG / DP - SP

## COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance du public que dans le cadre d'une demande de pensions de veuvage et d'orphelins, le procès verbal du Conseil de famille et le certificat d'hérédité ne sont plus exigés. Ils sont remplacés par un acte notarié.

En conséquence, les ayants droits des assurés décédés qui seraient dans l'attente d'obtenir ces documents pour constituer leur demande sont invités à produire un acte notarié en remplacement.

Fait à Lomé, le 20 Octobre 2017



Route d'Atakpessé 1 BP 88 Lomé 1 et 1 BP 198 Lomé 1 LOMÉ - TOGO Tél: (228) 22 26 86 86 Télécopie: (228) 22 21 26 26  
 BIA-TOGO 0013289001 - 64  
 BFCF 05004250167 - 98  
 CIBCBANK 7910221499983401  
 IBU 01002 00153270006 39  
 CCP - LOMÉ 621992019301000  
 SPFC 11354160018  
 Diamond Bank 22286472016-68  
 SOCIETE GENERALE 61300 6900242329101 48  
 UTR 310040544004000  
 SIAE 0122104063071  
 ORABANK Lomé 630201922001-62  
 COWS BANK 61001 000241024101 86

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1398 DE LOTO BENZ DU 01 Novembre 2017

Ce mercredi 08 Novembre 2017, le tirage de de loto Benz porte le N°1399. Lors du précédent tirage de Loto Benz, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs. Toutefois, à LOME plusieurs gros lots ont été recensés.

Ans, à LOME, nous avons dénombré trois lots de 1.000.000F CFA, un lot de 1.250.000F CFA et maxi gros lot de 12.500.000F CFA, gagnés sur les points de vente 6307, 9058, 70326, 9012 et 70344.

La remise de des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales

Après le grand tirage régional du 28 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever:

-Pour la série K, un lot de 2.000.000F CFA

-Pour la série W, un lot de 1.500.000F CFA

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent.

Alors n'hésitez pas! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants)!

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS!  
 BONNE CHANCE A TOUS!

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1399 de LOTO BENZ du 08 Novembre 2017

Numéro de base

58 54 86 72 02

# BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL



**HUAWEI G POWER**

CAMERA 5MP AVANT/  
13MP ARRIERE



DOUBLE CARTE  
Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ECRAN 5 pouces ( 12.7cm )



**INFINIX HOT4**

CAMERA 5MP AVANT/  
8MP ARRIERE



DOUBLE CARTE  
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ECRAN 5.5" HD avec 12 LED  
rétro-éclairage ultra-lumineux



**NUOVA HERO S**

CAMERA 2MP AVANT/  
5MP ARRIERE



DOUBLE CARTE  
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ECRAN 5.0 pouces

MÉMOIRE RAM  
**2GO**

EXTENSION MÉMOIRE  
JUSQU'A  
**128GO**

MÉMOIRE INTERNE  
**16GB**



**HUAWEI  
G POWER**

**72.000F**

MÉMOIRE RAM  
**1GO**

EXTENSION MÉMOIRE  
JUSQU'A  
**32GO**

MÉMOIRE INTERNE  
**16GB**



**INFINIX  
HOT4**

**51.000F**

MÉMOIRE RAM  
**512MB**

EXTENSION MÉMOIRE  
JUSQU'A  
**16GO**

MÉMOIRE INTERNE  
**8GB**



**NUOVA  
HERO S**

**31.000F**

*Disponible  
dans toutes  
nos agences  
et boutiques*



Bluetooth®



LE LEADER

service client : 888 | [www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel) | [www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel) | [www.togocel.tg](http://www.togocel.tg) | certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015